

**DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 JUILLET 2020**

Nombre de Conseillers : 45
En exercice : 45
Présents : 41
Pouvoirs : 4
Votants : 45

Date de convocation du Conseil communautaire :
Le 02/07/2020

Le 9 juillet 2020, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Sandrine CHATELARD (Remplaçante Daniel DOMPOINT), Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bernard GRISON, Brigitte KLEIN, Charlotte LEGEAY, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Stéphanie PALLIER, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Pierre PERNET, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Daniel DOMPOINT (remplacé par Sandrine CHATELARD), Vincent LAUTIER (Pouvoir Nathalie TISSERAND), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Richard PACCAUD (Pouvoir Stéphanie PALLIER), Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Secrétaire de séance : Gabriel AUMONIER

OBJET : FINANCES – SMICTOM SAONE DOMBES – Approbation du Compte Administratif 2019

Vu la circulaire préfectorale du 14 février 2020, relative aux budgets primitifs 2020 et aux comptes administratifs 2019, lorsque le compte administratif 2019 est adopté après le renouvellement des conseils municipaux et lorsque le maire sortant est remplacé par un nouveau maire, celui-ci peut présider la séance au cours de laquelle le compte administratif est débattu et il peut participer au vote, dans la mesure où le débat ne vise qu'à donner quitus, pour sa comptabilité, au maire en fonction durant l'exercice 2019. L'ancien maire doit, au cas où il serait encore conseiller municipal, quitter la salle et ne pas prendre part au vote.

M. Marc PECHOUX, Président de séance donne lecture du Compte Administratif 2019 du Budget du SMICTOM Saône Dombes devant le Conseil communautaire.

Le Président rappelle que le SMICTOM Saône Dombes a été dissout le 31/12/2019 et intégré dans la CCDSV à compter du 01/01/2020. En conséquence, le résultat excédentaire de fonctionnement 2019 du syndicat sera intégré dans le budget principal 2020 de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée.

	SITUATION DE CLOTURE	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
1	Résultat de clôture de l'exercice 2018	109 440,39	1 017 802,74	1 127 243,13
2	Affectation 2018 faite en 2019		-246 859,61	-246 859,61
2	Recettes 2019	1 016 813,06	4 482 669,59	5 499 482,65
3	Dépenses 2019	-598 335,69	-4 329 571,14	-4 927 906,83
4	Résultat 2019	418 477,37	153 098,45	571 575,82

5	Résultat cumulé (réel de clôture 2019)	527 917,76	924 041,58	1 451 959,34
6	Recettes Reports en 2020	0,00	0,00	0,00
7	Dépenses Reports en 2020	-445 297,67	0,00	-445 297,67
8	Résultat corrigé des restes à réaliser	82 620,09	924 041,58	1 006 661,67

Calcul des résultats : (5) = (3) - (4)

(6) = (1) + (2) + (5)

Après délibération, il propose ce Compte Administratif 2019 au vote du Conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le Compte Administratif 2019 du Budget du SMICTOM Saône Dombes ;
- ✓ **DE DIRE** que le Syndicat étant dissout et intégré dans la CCDSV au 1^{er} janvier 2020, le résultat de clôture sera pris dans le Budget principal 2020 de la CCDSV.

Le 09/07/2020

Le Président,
Marc PECHOUX

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

13 JUIL. 2020

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20200709-2020C60-FI

Affichage le :

13 JUIL. 2020

